



DISCOURS SUR LE BUDGET 2026

Présenté et adopté par le conseil municipal de la Ville de Blainville

Le mardi 9 décembre 2025

INTRODUCTION

PAR MADAME LIZA POULIN

MAIRESSE DE LA VILLE DE BLAINVILLE

Chers collègues du conseil municipal,
Madame la Directrice générale,
Madame la directrice du Service des finances et trésorière,
Chères collaboratrices et collaborateurs de l'administration municipale,
Chères Blainvilloises et chers Blainvillois,

Bienvenue à la présentation du budget 2026 de la Ville de Blainville.

MISE EN CONTEXTE

Je vous présente un budget qui a été réalisé dans un contexte financier exigeant.

Comme vous le savez, nous évoluons dans un environnement où les coûts de main-d'œuvre, de construction et d'entretien des infrastructures imposent une pression financière importante sur les municipalités.

Aussi, avec les enjeux sociaux, climatiques et économiques auxquels les municipalités sont confrontées, nos responsabilités augmentent plus rapidement que nos sources de revenus, qui demeurent principalement basées sur la taxe foncière. C'est pourquoi chaque dollar doit être investi avec rigueur.

Notre ville arrive également à une étape de maturité de son développement où nous devons, dès maintenant, planifier l'entretien, la modernisation et la valorisation de l'ensemble de nos infrastructures afin de continuer d'offrir des services de grande qualité.

Dans ce contexte, une planification financière responsable devient essentielle pour préserver notre qualité de vie, soutenir notre développement et protéger notre capacité d'investir pour les générations futures.

Nous avons ainsi la responsabilité de faire des choix, de prioriser les projets qui sont essentiels et de continuer d'investir dans nos infrastructures existantes plutôt que de multiplier

de nouveaux engagements. Nous devons également travailler à sortir des sentiers battus et être créatifs pour planifier nos prochains investissements et les façons de les financer.

D'ailleurs, la planification stratégique que nous avons adoptée en 2023 vient définir nos priorités d'actions et d'investissement.

Il y a déjà plusieurs projets de cette planification qui sont en cours.

Entre autres, au niveau de l'optimisation de notre offre de services aux citoyens, où nous avons continué à mettre en place la centrale citoyenne, afin d'améliorer la qualité de l'expérience lorsque la population est en interaction avec les services municipaux.

Pour accroître la participation citoyenne, nous avons tenu la troisième édition du budget participatif et nous avons sollicité l'implication des citoyens en les consultant sur des enjeux qui les concernent.

Je pense à l'aménagement du parc dans Chambéry, à des projets de mesures d'atténuation de la vitesse et de la circulation dans différents secteurs et à des projets plus vastes, comme la politique de développement social.

Pour améliorer nos milieux de vie, nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre plan de transition écologique en faisant l'acquisition de lots privés situés dans la Grande tourbière, avec l'objectif d'accorder à ce milieu un statut de protection à perpétuité et nous avons lancé une première édition du Défi zéro déchet.

Enfin, pour développer et entretenir nos infrastructures, nous avons adopté notre première politique de gestion de nos actifs municipaux. Grâce à la subvention gouvernementale de 6 M\$ obtenue suite à la confirmation de la tenue de la 60^e Finale des Jeux du Québec en 2026, nous avons réalisé des travaux de modernisation au Centre récreoaquatique, à l'aréna et au centre Guy-Frigon, pour léguer à nos associations sportives des infrastructures adaptées à leurs besoins.

Le budget que nous vous présentons ce soir est également réalisé en adéquation avec notre planification stratégique.

FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2026

- Il s'agit d'un budget équilibré qui comporte des revenus et des dépenses de 150 409 000 \$, en hausse de 2 655 000 \$ par rapport à 2025.
- La variation de nos dépenses de fonctionnement s'établit à 3,6 %.
- Pour les propriétaires d'une maison d'une valeur moyenne de 710 200 \$, la variation de la taxation sera de 113 \$ par rapport à 2025.
- Toutes les tarifications resteront aux mêmes montants qu'en 2025, sauf la tarification de l'assainissement des eaux, qui variera de 20 \$ en prévision des travaux de mise aux normes des installations de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et de Blainville.
- Dans l'objectif de réduire le fardeau fiscal des gens qui achètent une nouvelle propriété à Blainville, nous abaisserons le taux de la taxe de mutation de 3 % à 1,5 % pour la tranche d'imposition entre 500 000 \$ et 750 000 \$. Nous allons ainsi faciliter l'accès à la propriété pour les familles blainvilloises.

- Nous présentons également un programme triennal d'immobilisations totalisant 39 021 000 \$ d'investissements pour l'année 2026, dont 64,8 % seront affectés au maintien de nos actifs afin d'assurer leur pérennité et ainsi continuer d'offrir un service de qualité à la population.

Sans plus tarder, j'invite mon collègue Stéphane Bertrand, membre du comité exécutif, à vous expliquer en détail les revenus et les dépenses de ce budget 2026.

DÉTAILS DU BUDGET 2026

PAR MONSIEUR STÉPHANE BERTRAND

MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

SOMMAIRE DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Merci, madame la mairesse.

C'est donc un budget équilibré de 150 409 000 \$, que nous présentons ce soir et qui varie de 2 655 000 \$ par rapport à 2025.

PRIORISATION DES NOUVELLES DEMANDES

Encore une fois, le processus budgétaire de 2026 a été mené avec grand soin de la part de la direction générale et de l'équipe des services administratifs.

Les postes budgétaires ont été questionnés, optimisés et chaque nouvelle demande a été révisée et priorisée.

À la fin du processus, ce sont 2,2 M\$ d'investissements qui seront priorisés dans la prochaine année, dont 839 000 \$ qui seront investis dans l'entretien de nos bâtiments municipaux, entre autres, pour le nettoyage de conduits de ventilation à La Zone et dans des chalets de parc, le remplacement de l'unité de ventilation à la Maison des associations et le remplacement du plancher de la salle du centre communautaire.

Au niveau des nouvelles demandes, c'est 1,3 M\$ qui sera investi pour l'achat d'équipements, notamment pour nos services en sécurité publique, pour les loisirs et pour d'autres projets, comme le remplacement de panneaux d'affichage numérique, l'implantation d'un module pour des permis en ligne à l'urbanisme et le prolongement du mandat d'une technicienne en foresterie.

D'autres projets seront réalisés et financés grâce au Fonds de transition écologique, que nous avons constitué à même nos surplus budgétaires des dernières années.

En 2026, c'est un total de 302 364 \$ qui sera affecté à des projets provenant de notre Plan de transition écologique :

- la 2^e édition du Défi zéro déchet avec 25 nouvelles familles blainvilloises, pour réduire l'enfouissement des matières résiduelles;
- une campagne de communication, pour inciter la population à la réduction à la source, au réemploi, au recyclage et à la valorisation au détriment de l'enfouissement;
- un projet de déminéralisation d'une parcelle du terrain de La Zone, en collaboration avec les utilisateurs, dans une démarche de participation citoyenne;
- l'implantation d'un système d'autopartage sur le territoire de Blainville.

VARIATION DES QUOTES-PARTS

Pour ce qui est des quotes-parts que la Ville paie à différentes instances, elles sont en hausse de 430 515 \$ en 2026.

La hausse la plus importante provient de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), l'organisme gouvernemental responsable d'organiser, de développer, de financer et de promouvoir les services de transport collectif dans la grande région métropolitaine de Montréal, et elle représente une augmentation de 245 150 \$.

SOMMAIRE DES REVENUS

Le budget 2026 prévoit des revenus totalisant 150 409 000 \$, soit une variation de 2 655 000 \$ par rapport à 2025.

Nous prévoyons 116 617 000 \$ en revenus de la taxation et de la tarification, soit un écart favorable de 6 058 000 \$ par rapport à 2025.

L'écart défavorable de 2 605 000 \$ dans les transferts provenant de subventions gouvernementales s'explique par la nouvelle prise en charge du recyclage par Éco Entreprises Québec, qui vient modifier les modalités de remboursement aux municipalités.

REVENUS DES TAXES FONCIÈRES

Les revenus de la Ville de Blainville, comme toutes les municipalités du Québec, dépendent essentiellement de ses taxes foncières.

Nous observons que les recettes provenant de la taxation et de la tarification représentent 77,5 % de nos revenus totaux.

Si l'on décortique le produit de la taxation, nous constatons que la catégorie des immeubles résidentiels, qui représente des revenus estimés à 69 714 470 \$, occupe 60 % des revenus totaux provenant des taxes foncières.

Au final, malgré les responsabilités sociales, économiques et environnementales, qui ne feront que s'accroître au cours des prochaines années, les pouvoirs fiscaux actuels des municipalités sont limités et elles disposent de peu de mesures pour intervenir, ce qui ajoute une pression de plus en plus grande sur nos finances publiques.

TAXATION RÉSIDENTIELLE

Abordons plus précisément la taxation résidentielle.

Pour les propriétaires d'un immeuble résidentiel de cinq logements et moins, d'une valeur moyenne de 710 200 \$, la variation sera de 113 \$ en 2026.

TARIFICATION RÉSIDENTIELLE

Les différents tarifs résidentiels demeurent au même niveau qu'en 2025, sauf la tarification d'assainissement des eaux, qui varie de 20 \$ en prévision des travaux importants de mise aux normes prévus aux installations de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et Blainville.

TAXATION DES AUTRES IMMEUBLES

Pour ce qui est des autres immeubles, en 2025, nous avions créé des sous-catégories pour le secteur commercial, dont une pour les immeubles commerciaux d'une valeur de moins de 1 M\$, qui constituent 59 % des commerces de Blainville.

Vous remarquerez que le taux de taxation est plus bas pour cette sous-catégorie, puisque l'objectif est de soutenir ces commerces dans leur développement. Ils sont essentiels au dynamisme économique de nos artères et pôles commerciaux.

TARIFICATION DES AUTRES IMMEUBLES

En ce qui a trait à la tarification des immeubles commerciaux, comme pour le secteur résidentiel, seule la tarification de l'assainissement des eaux est touchée par une variation de 50 \$, toujours en prévision des travaux de mise aux normes.

Ma collègue, Nicole Ruel, va maintenant nous présenter le programme d'immobilisations pour 2026.

PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2026

PAR MADAME NICOLE RUEL

MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Merci, Stéphane.

C'est avec plaisir que je vous présente le programme triennal d'immobilisations 2026.

Le total de nos investissements sera de 39 021 000 \$, dont 25 271 000 \$ (64,8 %) pour des projets en maintien d'actifs, et 13 750 000 \$, soit 35,2 % pour des projets de développement.

Nous estimons à 7 555 200 \$ le total de subventions gouvernementales à obtenir.

Pour le volet **Amélioration des parcs et espaces verts**, la Ville investira un total de 5 150 000 \$.

Voici un aperçu des projets prévus dans ce volet :

- le plan concept pour une patinoire réfrigérée;
- le remplacement de la surface synthétique de soccer et de l'éclairage au parc Blainville;
- la poursuite des acquisitions de lots privés dans le secteur de la Grande tourbière, dans un objectif de protection à perpétuité et de mise en valeur.

Pour le volet **Amélioration des rues et des pistes cyclables**, un total de 10 570 000 \$ en investissements est prévu.

Parmi les projets prévus en 2026, notons :

- l'élargissement du boulevard Michèle-Bohec, entre la rue Jean-Guyon et la limite de Mirabel;
- une nouvelle piste cyclable sur le boulevard Michèle-Bohec, entre le ruisseau Gohier et la rue Gilles-Vigneault, afin de favoriser la mobilité durable et poursuivre la connexion de notre réseau;
- la réfection de la piste du P'tit Train du Nord, entre le chemin de la Côte-Saint-Louis Est et le boulevard de la Seigneurie Est.

Pour le volet **Amélioration des bâtiments municipaux**, nous investirons 6 660 000 \$ dans différents projets, dont la réfection de bâtiments au Parc équestre et la rénovation de toitures à la Maison des associations, à la caserne 8 et à l'hôtel de ville.

Pour le volet **Sécurité, planification et améliorations locales**, nous prévoyons des investissements de l'ordre de 4 741 000 \$ pour la réalisation de projets, dont :

- la phase 2 du plan d'amélioration de la sécurité aux abords des écoles;
- l'ajout de préemption sur les feux de circulation afin de faciliter le passage des véhicules d'urgence.

Enfin, pour le volet **Amélioration des infrastructures en eau**, nos investissements seront de 11 900 000 \$, dont :

- l'agrandissement du réservoir Marcel-Ayotte;
- la réhabilitation du réseau d'eau potable;
- l'inspection des réseaux d'égout et d'aqueduc;
- la phase 2 de la réfection des bassins de rétention de Fontainebleau.

Sans plus tarder, je cède la parole à Madame Poulin pour la conclusion.

CONCLUSION**PAR MADAME LIZA POULIN****MAIRESSE DE LA VILLE DE BLAINVILLE**

Merci, Madame Ruel.

En conclusion, comme vous pouvez le constater, Blainville va dans la bonne direction et continue d'avancer avec rigueur et ambition.

Le budget et le plan d'immobilisations que nous vous avons présenté ce soir nous permettent d'amorcer notre nouveau mandat du bon pied, en toute cohérence avec notre planification stratégique. Ils sont le reflet d'une gestion responsable des fonds publics, pleinement alignée avec les réalités auxquelles les municipalités sont confrontées.

Par ailleurs, à travers ce budget, nous avons déjà amorcé la réalisation des engagements que nous avons présentés à la population à l'automne dernier, en commençant par :

- la diminution du taux d'imposition de la tranche de valeurs des propriétés entre 500 000 \$ et 750 000 \$ de 3 % à 1,5 %, pour favoriser l'accès à la propriété;
- la protection de nos actifs municipaux, grâce au déploiement de notre stratégie de maintien des actifs, qui assure une gestion responsable des fonds publics ainsi que la pérennité de nos infrastructures;
- la poursuite des acquisitions des terrains privés dans la Grande tourbière;
- la finalisation du plan de sécurité autour des écoles, pour les rendre plus sécuritaires;
- la réfection de la piste du P'tit Train du Nord.

En terminant, la préparation de ce budget a été un travail de longue haleine, marqué par la priorisation et des décisions souvent difficiles, mais toujours sous le signe de la rigueur et d'un sens aigu des responsabilités.

Ce travail a été réalisé grâce au grand professionnalisme d'une équipe de directrices et de directeurs de services administratifs, menée efficacement par notre directrice générale, Chantal Gauvreau, ainsi que notre directrice du Service des finances et trésorière, Marie-France Potvin, que je tiens à remercier pour leur excellent travail.

Je remercie également l'ensemble des directrices et des directeurs des services municipaux, de même que mes collègues du comité exécutif, Nicole Ruel et Stéphane Bertrand.

Merci de votre attention et bonne fin de soirée !